Lundi 1er décembre 10h00-12h00 - L’offre culturelle à l’épreuve du handicap **[1]**

Lundi 1er décembre 10h00-12h00 - L’offre culturelle à l’épreuve du handicap - Frédéric REICHHART- Musée du Quai Branly-37 Quai Branly, 75007 Paris, 01 56 61 70 00

Résumé de l'intervention

Depuis quelques années, l’accès à l’offre culturelle à destination des personnes déficientes connait un développement conséquent : un nombre croissant de musées, de conservatoires, d’école de danse, de musique ou de théâtre affichent des prestations adaptées et accueillent ce public à besoins particuliers. En s’appuyant sur l’analyse du contenu des portails électroniques, des documents imprimés (brochures, guides, annuaires) et d’entretiens réalisés auprès d’acteurs du champ culturel, nos travaux portent attention à l’émergence et au développement de cette offre ; plus précisément, il s’agit d’analyser les éléments constitutifs et structurant cette offre et d’identifier les différents dispositifs et dispositions mobilisés pour la rendre accessible. En fait, il apparait que cette offre résulte à la fois de stimulations émanant du mouvement associatif notamment de type auto support qui milite et s’engage pour le droit à la culture, mais aussi du développement des politiques d’accessibilité, impulsées par l’Etat et soutenues par un fort cadre législatif. En effet, de multiples associations telles que l’Association Valentin Haüy, Braille et Culture pour ne citer que celles-ci organisent une multitude d’activités culturelles, et de nombreux dispositifs innovants contribuent à faciliter l’accessibilité au théâtre, à l’opéra, à la danse, au cinéma. Elles sont complétées par des actions orchestrées par divers opérateurs culturels tels que les musées qui eux aussi développent des politiques d’accessibilité. Un nombre important de musées a développé une politique d’accueil du public qui prend en compte les publics à besoins éducatifs particuliers. Souvent, elle est soutenue par un service spécifique en charge de l’accueil de ces publics ou au moins par la mise en place de référents handicap ou personnes ressources. Au final, on assiste à une multiplication de prestations adaptées en fonction du type et degré de déficience. Depuis peu, ces adaptations s’inscrivent dans une démarche de conception universelle ou Design for all (DFA) ; initialement pensées et organisées spécifiquement pour les personnes déficientes, elles concernent « tout le monde » témoignant d’une mutation du rapport à la culture et de l’accès au œuvre qui ne passe plus uniquement par la vue mais aussi par d’autres sens comme le toucher et l’audition, voire le goût et l’odorat.

Intervenant

Frédéric Reichhart est maître de conférences en sociologie à l’Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l’éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA) à Suresnes (92), membre du Groupe de Recherche sur le Handicap, l’Accessibilité et les Pratiques Educatives et de Scolarisation (GRHAPES). Responsable de la spécialité «Conseiller en accessibilité » du master Pratiques Inclusion Handicap Accessibilité et Adaptation (PIHA2), il enseigne la sociologie du loisir et de l’accessibilité, ainsi que la socio-histoire du handicap.

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/lundi-1er-d%C3%A9cembre-10h00-12h00-l%E2%80%99offre-culturelle-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9preuve-du-handicap